

-AVIS DE CONSIDÉRATION-^{Oka}

6211-04-037

Le 25 avril 2006

Gouvernement du Québec
BAPE
RE : Dossier Traverse d'Oka

-Considérant le fait que je réside à Oka;

-Considérant le fait que je travaille à Saint-Lazare depuis 14 ans;

-Considérant le fait que j'utilise le traversier le matin et le soir dès son ouverture et ce, jusqu' à la fermeture en fin de saison;

-Considérant que de prendre le traversier est une solution qui me permet de réduire le stress puisqu' il me permet d'éviter les autoroutes 13 et 40 qui sont des artères très congestionnées le matin et le soir;

-Considérant que cette solution me permet de faire ma part du côté environnemental en réduisant le temps passé en voiture et en contribuant à réduire un peu l'effet de serre;

-Considérant que c'est la seule alternative qui me permet de me rendre et de revenir du travail dans un délai raisonnable, qu'il est très agréable de se laisser voguer sur l'eau et qu'il n'existe pas de pont dans cette partie de la région;

Je vous prie de prendre en considération les demandes d'améliorations faites par La TRAVERSE D'OKA, afin de continuer d'offrir ce service à la population tout en essayant de réduire le temps d'attente (si 3 ou 4 bateaux étant une solution qui ferait en sorte que le temps d'attente et le dérangement sur les rues adjacentes seraient amoindris.

Je vous prie d'accepter mes salutations les meilleures et demeure disponible si vous avez des questions concernant ce dossier qui me tient vraiment à cœur.

Ysabelle Gagnon